



CAHIER DES CHARGES EN VUE
DU RECRUTEMENT D'UN.E DIRECTEUR.TRICE
POUR L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
MUSÉE D'ART MODERNE DE CÉRET

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Situé à 30 km de Perpignan et à une dizaine de kilomètres de la frontière espagnole, le Musée d'Art Moderne de Céret a rouvert ses portes au printemps 2022 après deux ans de travaux d'agrandissement qui ont permis de doubler la surface totale du bâtiment pour atteindre près de 2500 m². La nouvelle aile créée par l'architecte Pierre-Louis Faloci offre plus de 550 m² aux expositions temporaires et permet à la collection permanente d'être déployée.

Surnommée « la Mecque du cubisme », Céret a été l'un des hauts lieux de l'art moderne. Créé en 1950, le Musée est le fruit des passages et séjours des plus grands artistes du XX^e siècle dans la ville et ses alentours : Picasso, Braque, Gris, Herbin, Soutine, Masson, Chagall, Pignon, Survage, Miro, Dali, Tapiès, etc. Sa collection présente un large panorama de l'art du XX^e siècle, et de nombreux souvenirs de la vie des artistes de la ville. Ouvert à l'art contemporain depuis sa création, le Musée possède une collection importante et consacre de grandes expositions temporaires aux artistes d'aujourd'hui.

Depuis 2005, le Musée a le statut d'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), géré par la Ville de Céret, le Département des Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie. Labellisé « Musée de France », il est soutenu par l'État pour sa politique d'expositions, ses acquisitions et restaurations d'œuvres, ainsi que pour les activités de son service éducatif. Il accueillait en moyenne 70 000 visiteurs par an avant sa réouverture.

Il dispose d'un budget annuel d'environ 3,6 M €. Les contributions des membres s'élèvent en 2022 à 1,48 M € (Région et Département à 40 % chacune, Ville de Céret à 20 %).

Pour mener à bien ses missions, l'EPCC comprend une équipe de 24 agents titulaires, avec un renfort de personnels saisonniers par ailleurs.

L'EPCC recrute un.e directeur.trice pour un mandat de 5 ans sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public, renouvelable par période de 3 ans.

PROFIL DE POSTE

MISSIONS :

Placé sous l'autorité du Conseil d'administration et de sa Présidente, le·la directeur·trice dirigera l'établissement dans l'ensemble de ses dimensions, y compris managériales, en veillant à son bon fonctionnement et à la continuité du service public.

À ce titre, il-elle mettra en œuvre le projet scientifique et culturel (PSC), en assurera l'actualisation en tant que de besoin, et rendra compte de son exécution au Conseil d'administration.

Il·Elle animera et coordonnera l'équipe du musée placée sous sa responsabilité et sera force de propositions pour accompagner l'évolution de l'EPCC suite à son agrandissement. Il. Elle encadrera une équipe de 24 agents et agents saisonniers. Il. Elle devra prévoir et gérer les moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de ses missions.

Il·Elle assurera la gestion et l'enrichissement des collections, en coordonnant les missions d'inventaire et de récolement des collections, en mettant en œuvre les opérations de conservation préventive et curative nécessaires, et participera à la connaissance des collections. Il·Elle proposera une politique d'acquisition pour le musée, en coordination avec la DRAC et le Conseil d'Administration.

Il·Elle assurera la programmation de l'activité scientifique, pédagogique et culturelle de l'établissement, dans le respect des missions et de la réglementation des Musées de France. Il. Elle organisera des expositions temporaires d'envergure nationale et internationale avec une attention sur le respect de l'équité femme homme dans la programmation. Dans ce cadre, il-elle s'attachera à inscrire l'établissement comme acteur majeur de la vie culturelle du territoire en élaborant et mettant en œuvre une stratégie de diversification des publics. Il·Elle concevra une programmation culturelle ambitieuse en s'appuyant sur l'histoire artistique de la ville de Céret, la vitalité culturelle du territoire et en développant le réseau des partenaires, à toutes les échelles, du niveau local à l'international. Il·Elle portera un regard attentif à la scène artistique locale et régionale dans les projets mis en place par le musée.

Il définira une ligne de publication de catalogues et de livrets sur les expositions et sur la collection permanente et la mettra en œuvre.

Il définira et mettra en œuvre la stratégie de communication de la structure.

Il. Elle organisera et supervisera la mise en œuvre d'actions d'animation et de médiation.

Il. Elle proposera la mise en place d'une politique transfrontalière pour la valorisation des collections du musée.

Il·Elle sera l'ordonnateur des recettes et dépenses de l'établissement, préparera le budget et ses décisions modificatives et en assurera l'exécution, avec l'appui d'une administratrice. Il·Elle sécurisera et diversifiera les ressources financières du musée par la recherche de partenariats, de mécénat, la

vente de prestations et de produits. II.Elle préparera les réunions institutionnelles de l'établissement (Conseil d'Administrations).

II.Elle rendra compte auprès des trois membres de l'EPCC de l'activité de l'établissement. II. Elle concevra des indicateurs et supervisera l'évaluation du projet d'établissement.

II. Elle s'insérera dans les politiques culturelles des collectivités membres de l'EPCC et les orientations nationales des musées de France. Dans le cadre de la programmation du musée, il. elle veillera à engager la structure dans une démarche éco-responsable.

PROFIL :

Enrichi-e d'expériences avérées et réussies en management et en gestion d'un établissement culturel, le-la candidate est spécialisé-e en art moderne et contemporain et dispose d'une expérience confirmée de commissariat d'expositions et de production d'expositions.

Le-la candidat-e doit être doté-e d'une capacité à travailler en transversalité et en partenariat avec les autres acteurs culturels du territoire, tant au niveau local que national et international.

Force de proposition, rigoureux-se et organisé-e, il-elle possède une aptitude à fédérer une équipe autour d'un projet de direction. Le-la candidate dispose d'une aptitude confirmée dans le management d'équipes aux métiers et fonctions diverses.

Des compétences pour développer les ressources économiques et financières de l'établissement sont attendues.

Créatif-ve et à l'écoute, il-elle doit avoir démontré ses qualités de négociateur-trice.

La pratique de l'espagnol et/ou du catalan sera appréciée.

CONDITIONS :

Mandat de 5 ans sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public, renouvelable par période de 3 ans.

Poste ouvert par voie statutaire (détachement, disponibilité) ou contractuelle.

Grades : Attaché principal de conservation du patrimoine, Conservateur, Conservateur en chef.

Niveau de responsabilité : A+

Rémunération selon expérience et/ou position statutaire.

Temps complet.

Déplacements fréquents, astreintes-représentations en soirée et le week-end.

Date de prise de poste : 1^{er} février 2023

Localisation géographique du poste : siège social de l'établissement – 8 bd Maréchal Joffre – 66400 CERET

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le Conseil d'Administration procède à un appel à candidature en vue d'établir une liste des candidats à l'emploi de directeur ou de directrice de l'établissement.

Les candidat·e·s devront faire parvenir une lettre de motivation, accompagnée du CV et d'une note d'intention de 3 pages maximum (4 500 signes), pour le 5 septembre 2022 cachet de la poste faisant foi, par courrier à l'adresse suivante :

Madame Hermeline MALHERBE
Présidente de l'EPCC Musée d'Art Moderne de Céret
Confidentiel : recrutement Direction
8 boulevard Maréchal Joffre
66400 CERET

Par mail à : administration.musee@musee-ceret.com

A la clôture de l'appel à candidature, le Conseil d'administration procédera à l'examen des candidatures et à l'établissement d'une liste restreinte de candidat·e·s (ne pouvant excéder 7 candidats), à qui il sera proposé un entretien avec le jury.

Date prévisionnelle du CA : semaine du 19 septembre 2022.

Les candidat·e·s pré-sélectionné·e·s en seront informé·e·s vers le 26 septembre (date prévisionnelle) et **devront impérativement remettre au jury de sélection (composé de personnes publiques membres du Conseil d'administration et de la DRAC) leur projet d'orientations artistiques, culturelles, pédagogiques et scientifiques pour le 2 novembre.**

Une version numérique devra être transmise à l'adresse suivante : administration.musee@musee-ceret.com

Période prévisionnelle de la réunion du jury de sélection où les candidat.e.s devront présenter leur projet : semaine du 7 novembre 2022

A titre informatif :

Liste (non exhaustive) des documents qui seront remis aux candidat·e·s pré-sélectionné·e·s dans le cadre de l'élaboration de leur projet d'orientations artistiques, culturelles, pédagogiques et scientifiques :

- Statuts de l'EPCC
- Tableau des effectifs et organigramme de l'EPCC
- Règlement intérieur des agents de l'EPCC
- Dernier Budget primitif adopté par le Conseil d'Administration de l'EPCC
- Dernier rapport du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil d'Administration de l'EPCC
- Dernier rapport d'activité de l'EPCC, etc.

La réunion du Conseil d'Administration se tiendra la semaine du 14 novembre 2022 (date prévisionnelle). Il permettra la nomination du directeur ou la directrice (majorité des deux tiers).

